



La FSU entend contribuer à l'évolution du système éducatif, dans la perspective d'une nouvelle étape de démocratisation au regard des enjeux humains, économiques et sociaux.

Dans le contexte actuel de crise économique et politique, l'éducation, la formation des jeunes et la recherche doivent être pensées comme des investissements et des leviers essentiels pour construire une société solidaire et plus juste et non comme des coûts à réduire. Plus que jamais l'École publique est irremplaçable pour déjouer les déterminismes.

La politique éducative menée notamment depuis 2005 conduit à une véritable impasse : les choix budgétaires, les « réformes » régressives, la mise en concurrence des élèves, des agents, des écoles et des établissements, affaiblissent délibérément le service public d'éducation et marquent un renoncement à une réelle ambition pour tous les élèves et étudiants, notamment ceux de milieux populaires ; ces orientations accentuent les inégalités et le tri social.

Le développement de l'Apprentissage met en danger la formation initiale sous statut scolaire.

Quant au dualisme scolaire (public-privé), il perdure et même se renforce, au détriment d'une école publique de qualité.

La FSU :

**une ambition
une responsabilité
des propositions...**

**pour la réussite de
tous les jeunes**

La FSU, force de proposition

La FSU exige d'autres choix ! Largement confortée comme première fédération dans le secteur de l'éducation par les élections professionnelles d'octobre 2011, elle entend prendre toute sa place et ses responsabilités dans le débat syndical et politique sur les questions éducatives pour :

- Proposer et promouvoir un autre service public laïque d'éducation, plus démocratique, plus égalitaire, plus juste : une École pensée en priorité pour les jeunes qui en sont le plus éloignés et qui vise vraiment la réussite pour tous, à tous les niveaux (de l'école maternelle à l'enseignement supérieur). Cela exige le développement de la recherche et son lien avec les formations.
- Défendre et obtenir une revalorisation de l'ensemble des personnels, dans le respect des statuts et missions de chacun, en donnant à tous les professionnels les moyens d'exercer convenablement leurs métiers, aujourd'hui de plus en plus mis à mal, dénaturés, en perte de sens, et d'être mieux reconnus sur le plan salarial.

La FSU a contribué à faire que l'éducation soit un des thèmes au cœur des débats des échéances électorales du printemps 2012. Réaffirmant un projet ambitieux, elle formule ses propositions aux candidats en deux volets :

- Un plan d'urgence à mettre en œuvre dès la rentrée 2012,
- Un plan à moyen terme, qui nécessiterait des négociations dans le cadre d'un dialogue social refondé, en vue de la mise en place d'un nouveau pacte éducatif.

Un plan d'urgence dès le printemps 2012, symbole d'une autre politique pour mettre un terme à la destruction de l'École publique française :

1. Rupture avec le dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite ; annonce de l'arrêt des suppressions de classes et de postes, du gel des postes dans les universités et les organismes de recherche et d'un plan pluriannuel de recrutements ; arrêt du recours à l'emploi précaire et annonce d'un véritable plan de titularisation (qui intègre notamment les nouveaux métiers statutaires à créer) ;
2. Mise en œuvre d'une politique de prérecrutements ; à titre transitoire, établissement de listes complémentaires pour les concours de recrutement pour la session 2012 ;
3. Annonce de l'abandon de la réforme actuelle et mise en chantier d'une autre formation initiale des enseignants, articulant formation professionnelle, accès à la recherche, et formation « académique » de haut niveau au sein d'IUFM rénovés et au rôle conforté ; développement de la formation continue des personnels ;
4. Fin de l'assouplissement de la carte scolaire, et engagement d'une réflexion sur une carte scolaire repensée pour viser une réelle mixité sociale et scolaire ;
5. Abandon du programme ECLAIR et annonce d'une véritable refondation de la politique d'éducation prioritaire ;
6. Premières mesures pour témoigner la volonté de scolariser en maternelle les moins de trois ans pour les familles qui le souhaitent, en priorité dans les zones qui concentrent les plus grandes difficultés ;
7. Abandon du livret personnel de compétences ; abandon, au collège, de la structuration de la scolarité par le « socle » ;
8. Annonce d'une remise à plat des réformes des trois voies du lycée, en actant notamment le retour à une définition nationale de tous les horaires d'enseignement, en confortant la valeur nationale des diplômés ; arrêt du développement de l'Apprentissage et maintien sous statut scolaire - et sous la tutelle de l'État - des formations initiales professionnelles ;
9. Réaffirmation du rôle des COPsy et des DCIO dans la réussite, dans le cadre d'un service public d'orientation scolaire à conforter et élargir au champ du ministère de l'agriculture ;
10. Engagement d'abrogation de la loi LRU et du pacte Recherche, et rupture avec la logique d'établissements ou de projets dits « d'excellence » ; engagement de ne pas accroître les droits d'inscription à l'université ;
11. Collectif budgétaire pour donner une assise aux décisions et annonces ;
12. Droit à l'éducation pour tous les élèves et étudiants sans stigmatisation et sans fichage ; fin des reconduites aux frontières des jeunes sans papiers.

Dès la rentrée 2012, mise en œuvre d'un dialogue social rénové, pour engager une transformation positive de l'Éducation nationale et dans l'enseignement agricole

- Abrogation de la loi Fillon et annonce d'une loi d'orientation et de programmation visant une réelle démocratisation du système éducatif avec des équipes éducatives complètes et renforcées.
- Mise en débat, dans ce cadre, d'une scolarité obligatoire portée à 18 ans, avec une réflexion sérieuse sur les modifications nécessaires en termes de contenus à enseigner, d'évaluations, de conditions matérielles d'enseignement pour diversifier les pratiques pédagogiques, l'objectif étant de permettre à tous les jeunes, grâce à une culture commune scolaire du 21^{ème} siècle, de poursuivre leurs études et/ou de s'insérer dans l'emploi.
- Rupture avec l'actuelle conception managériale du service public d'éducation, de la mise en concurrence généralisée et du pilotage par la performance et l'évaluation ; engagement d'une réflexion pour permettre aux enseignants d'exercer leur liberté pédagogique et à l'ensemble des personnels de travailler en équipes en ayant un réel pouvoir d'agir.
- Elaboration d'une nouvelle loi pour la démocratisation de l'enseignement supérieur, permettant



Le service public,
on l'aime, on le défend.